

Préparer l'avenir

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **32 (1961)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

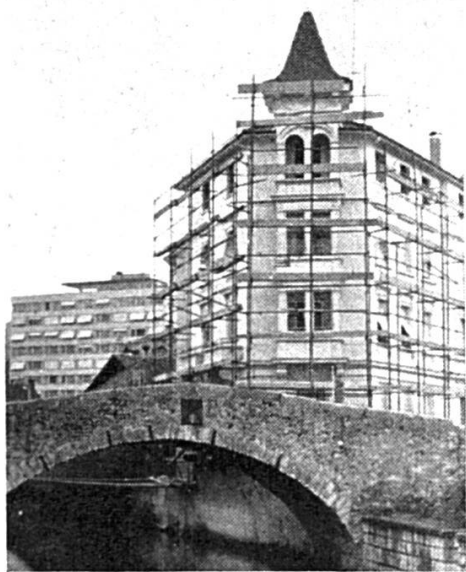
N° 4 Avril 1961

SOMMAIRE

Préparer l'avenir — Le 13 mai à Delémont
Le procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ADIJ du 11 juin 1960 à Moutier
In memoriam — Rapport annuel, exercice 1960
Chronique économique

Préparer l'avenir

Cliché ADIJ No 467



D'ores et déjà, Delémont se réjouit d'accueillir à l'intérieur de ses remparts les membres de l'ADIJ, qui se réuniront le 13 mai à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association.

Delémont qui, depuis une dizaine d'années, se développe au rythme de 200 nouveaux habitants par année, se prépare à franchir le cap des 10 000 habitants.

Cette ville, dont le premier document mentionnant son existence date de 727 ou 728, comptera-t-elle de dix-huit mille à vingt mille habitants dans une vingtaine d'années ?

L'ancien maire de Delémont, actuellement préfet du district, M. Henri Parrat, n'hésite pas à le prévoir. Il ne pose qu'une seule condition : En-

core faut-il que la situation économique, dans les vingt années à venir, soit aussi prospère que celle vécue depuis la fin de la guerre.

Comment, à cette occasion, se présentera la cité ? Elle sera telle que l'auront voulue les gens de ce temps. C'est bien pourquoi, il convient de préparer l'avenir... en s'inspirant du passé. Puisse notamment la vieille ville, pieusement protégée contre les outrages d'un modernisme de plus en plus envahissant, rester le centre d'attraction des touristes cosmopolites.

C'est d'ailleurs le double but que poursuit l'ADIJ : contribuer au développement du Jura tout en gardant au pays son « visage aimé ». Ce visage aimé que personnifie parfaitement le Pont de la Maltière qui date du moyen âge et qui tire son nom de la Maltière ou Maladrerie, ancien hôpital de lépreux qui s'élevait à côté et qui a disparu il y a trois quarts de siècle environ. La forme archaïque de ce pont, en dos d'âne, ne se prête guère à la circulation d'aujourd'hui. Elle a déjà provoqué des accidents. Mais il n'y a pas de problème insoluble. L'installation de feux de signalisation lui a sans doute sauvé la vie.

L'époque moderne, qui nous vaut la rencontre inattendue du Pont de la Maltière et de la Tour de la Molière devait bien ça à cette arche remarquable jetée sur la Sorne.

ADIJ

Le 13 mai à Delémont

à 9 h. 30 à l'Aula du Collège

Programme général

1. Ouverture.
2. Procès-verbal.
3. Rapport annuel.
4. Reddition des comptes, rapport des vérificateurs, décharge au comité.
5. Budget et cotisations.
6. Nomination d'un vérificateur des comptes.
7. Programme d'activité
(les membres qui désirent faire des propositions sont priés de les communiquer par écrit au président jusqu'au 30 avril).
8. Divers et imprévu.

Ordre du jour de l'assemblée

- 09.30 Assemblée générale.
- 11.00 Deux conférences :
env.
M. le Dr Pierre Rebetez,
sur Delémont ;
M. Simon Kohler, conseiller national, sur les nouvelles conventions horlogères.
- 11.45 Réception par la Municipalité de Delémont à l'Hôtel de Ville.
- 12.30 Banquet au Restaurant Central.
- 15.00 Visites facultatives :
a) du Musée jurassien ;
b) de Dozière S. A., fabrique de cellulose.